

# Exigences et prestations

## Gestion professionnelle

Une gestion professionnelle du pôle est importante pour contrôler les finances et pour garantir une évolution positive et une pérennisation à long terme. C'est pour cette raison que GymVaud demande un business plan, dont la qualité et la profondeur sera jugé, avec la candidature de chaque pôle.

Ceci **est** un critère éliminatoire.

## Vocation régionale et recrutement

Un des objectifs des pôles est de couvrir tout le territoire vaudois pour permettre aux gymnastes de toutes les régions de pratiquer la gymnastique d'élite. Une collaboration entre le pôle et les groupes du sport de masse correspondant de la région doit se créer. Pour cette raison, l'accès au groupe de compétition doit être ouvert tant aux gymnastes de la société qui gère le pôle qu'aux gymnastes d'autres sociétés. Si le pôle doit limiter le nombre de gymnastes dans le groupe de compétition, une journée de sélection doit être organisée avec des chances égales pour toutes les gymnastes de la région.

Ceci **est** un critère éliminatoire.

## Infrastructure

Pour garantir un entraînement de qualité, une salle spécialisée avec un accès permanent ou prioritaire est importante. C'est le critère le plus difficile à atteindre étant donné les coûts et la difficulté de trouver des locaux ou des terrains propices.

Il est demandé aux pôles de mener une réflexion sur comment arriver à cet objectif et de mettre tout en œuvre pour y arriver dans un délai raisonnable.

Ceci **n'est pas** un critère éliminatoire ni d'évaluation, néanmoins, le focus doit être visible.

## Entraîneur-chef

Pour les raisons suivantes, GymVaud exige de ses pôles d'engager un entraîneur professionnel.

- Il est devenu difficile de trouver des bénévoles d'accord de s'investir >20h par semaine.
- Les exigences du sport de performance sont devenues telles qu'un amateur peut difficilement rester à la pointe de la technique.
- Plus grande qualité de l'entraînement.
- Plus grande stabilité et longévité du pôle.

Pour ne pas trop charger les finances des nouveaux pôles, GymVaud autorise un faible pourcentage de l'entraîneur-chef au démarrage, mais demande de l'augmenter année après année.

Ceci **est** un critère d'évaluation avec une influence sur le financement.

Niveau	Points	Heures en salle en moyenne par discipline
Bas	1	Petit pourcentage: env. 10-30% = 3-9 h/semaine
Moyen	2	Pourcentage moyen : env. 40-60% = 12-18 h/semaine

Haut	3	Grand pourcentage: env. 70-100% = 21-30 h/semaine
------	---	---

## Nombre de disciplines

Un pôle sport élite de GymVaud peut pratiquer un ou plusieurs disciplines d'élite. Le financement du pôle dépend en partie du nombre de disciplines pratiquées.

Niveau	Points	Nombre de disciplines
Bas	1	1 discipline
Moyen	2	2 disciplines
Haut	3	3 ou 4 disciplines

Ceci **est** un critère d'évaluation avec une influence sur le financement.

## Structure des groupes

Pour garantir la relève de gymnastes et un financement de la professionnalisation, il est important d'avoir des groupes préscolaires, de loisirs et de compétition (idéalement dans une proportion 50% - 40% - 10%). Néanmoins, comme la relève et le financement du pôle peuvent être assurés par d'autres moyens, ceci n'est pas un critère éliminatoire mais fortement recommandé.

Les groupes traditionnels Parents & Enfants et Mini/Kids ne sont pas considérés comme groupes préscolaires du pôle, mais comme groupes de la société gérante.

Un groupe est considéré comme groupe préscolaire du pôle, quand il dispose d'un programme structuré et focalisé sur la pratique de la discipline.

Ceci **n'est pas** un critère éliminatoire ni d'évaluation. Si le critère n'est pas respecté, une autre manière pour le financement et la relève doit être proposée.

## Groupe de compétition

Dans la structure des groupes de la section précédente, un seul groupe est obligatoire, celui de compétition. C'est ce groupe qui travaille la performance et qui fournit des résultats.

Ceci **est** un critère éliminatoire.

## Structure des cotisations

Pour garantir le financement de la professionnalisation, il est essentiel d'avoir des cotisations en rapport avec les prestations de cours (infrastructure, encadrement professionnel, heures d'entraînements). Même si le financement du pôle peut potentiellement provenir d'autres sources (p.ex. mécénat), il est peu probable que ce soit un moyen pérenne.

Un bon niveau de cotisation pour un environnement de qualité est d'environ CHF 350 annuels par entraînement hebdomadaire de 3 heures.

Les cotisations seules ne permettent en général pas d'équilibrer le budget d'une structure entièrement professionnelle. Le sponsoring, l'organisation d'événements, le merchandising et les subventions sont d'autres sources nécessaires à la survie de la structure.

Ceci **est** un critère d'évaluation avec une influence sur le financement.



# GYMVAUD

Association Cantonale  
Vaudoise de Gymnastique

Niveau	Points	Cotisations
Bas	1	Min. CHF 1000/an pour groupe de compétition (hors frais de compétitions)
Moyen	2	#1 + cotisations croissantes avec nombre d'entraînements (env. CHF 350 annuels par entraînement hebdomadaire de 3h)
Haut	3	#2 + cotisations à min. CHF 10 pour groupes préscolaires et loisirs

## Concept de communication

Les sports gymniques sont difficiles à comprendre. Avec leur jugement par appréciation, il n'est pas facile pour une personne non initiée de comprendre qui est meilleur et pourquoi.

Nos disciplines ne sont pas médiatisées. Pour ceci, il est important que GymVaud, les pôles et les sociétés prennent le relais pour créer de la visibilité et véhiculer une image positive.

Le public ne connaît pas la différence entre les agrès et l'artistique, entre la Gym & Danse et la GR. Il connaît pas non plus les exigences élevées de nos sports. C'est pour ces raisons que GymVaud compte sur les pôles pour aider à créer de la visibilité et de la compréhension de nos sports d'élite.

Ceci **est** un critère d'évaluation avec une influence sur le financement.

Niveau	Points	Exigences
Bas	1	Site internet et comptes sur réseaux sociaux actifs
Moyen	2	#1 + contenu régulier (hebdomadaire)
Haut	3	#2 + contenu varié, éducatif et engageant

## Exigences pour cadre local

La FSG a établi des documents pour décrire la « Voie menant à la formation des cadres » pour la gymnastique artistique et la gymnastique rythmique. Ces documents donnent les exigences pour les cadres nationaux juniors, les cadres régionaux (bases sportives) et les cadres locaux. GymVaud applique les exigences pour les cadres locaux directement aux pôles et ceci comme critères obligatoires.

Chemin de Maillefer 35 | CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne | +41 21 648 62 72

[secretariat@acvg.ch](mailto:secretariat@acvg.ch) | [www.acvg.ch](http://www.acvg.ch)

Partenaires officiels







# GYMVAUD

Association Cantonale  
Vaudoise de Gymnastique

## GAF

Alter																		19+				
Pro-gramm																		FIG	FIG	FIG	FIG	FIG
FTEM	F1	F2	F3	T1		T2		T3		T4		Übergang			E1		E2		M			
Schlag-wort	Bewe-gungs-grundfor-men ler-nen	Kunsttur-nen ent-decken	Kunstturnen ausüben	Potenzial zeigen		Potenzial bestätigen		Trainieren und Ziele erreichen		Durchbruch schaffen und belohnt werden		Die Schweiz international vertreten			International Erfolg haben		Sport-art do-minieren					
-																		Nationalkader A SO Card Gold/Silber				
															Nationalkader B SO Card Bronze/Silber/E							
													Nationalkader C SO Card Bronze/E									
											Nationalkader U18 SO Card Bronze/E											
									Nationalkader U15 SO Card N													
							Nationalkader U12 SO Card N															
					Regionalkader SO Card R																	
				Clubs/Vereine SO Card L																		

Pôle = Cadre local = EP-P5 = 7-14 ans

Alters-klasse	Nationalität	Trainingsumfang pro Woche	Ausbildung Heimtrainer:in	Trainingsgrup-pengrösse	Infrastruktur
9	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staatsbür-gerschaft	9h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle
10	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staatsbür-gerschaft	10h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle
11	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staats-bürgerschaft	11h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle
12	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staatsbür-gerschaft	13h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle
13	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staatsbür-gerschaft	13h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle
14	CH oder Einbürge-rungsprozess oder ausl. Staatsbür-gerschaft	15h	J+S Leiter: in Kunstturnen	8	Kunstturnhalle oder gut ausgerüstete Schulturnhalle

Reconnaissance min. entraîneur-chef : J+S Sport de performance

Occupation en groupe de compétition : min. 50%

Reconnaissance min. entraîneur assistant : J+S (50%)

Ceci **sont** des critères éliminatoires.

Chemin de Maillefer 35 | CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne | +41 21 648 62 72

secretariat@acvg.ch | www.acvg.ch

Partenaires officiels





## Prestations GymVaud

En contrepartie, GymVaud s'engage à soutenir les pôles avec

### Label Pôle GymVaud

Le label fournit une légitimité accrue dans les discussions avec les communes, les établissements scolaires, les sponsors et les autres sociétés et est un atout pour la promotion.

### Soutien financier selon barème

Chaque pôle reçoit un montant annuel pour soutenir les activités de fonctionnement (frais d'infrastructures, frais d'entraîneurs).

Le financement évoluera avec les possibilités financières de GymVaud.

Ce financement est une aide au démarrage. Avec la mise en place des mesures proposées, le pôle doit pouvoir être autofinancé après quelques années (typiquement un cycle de soutien de 4 ans).

Un montant global est fixé par le Comité cantonal et voté par l'Assemblée des Délégués par l'acceptation du budget. Ce montant est réparti selon des critères sur les pôles soutenus.

Le budget de GymVaud étant limité, le nombre de pôles financés est également limité. Des pôles supplémentaires peuvent être créés, mais sans financement pendant le cycle en question.

### Soutien technique

Les Centres de GymVaud travaillent avec les pôles pour la formation des entraîneurs et le développement des activités.

### Soutien organisationnel

GymVaud fournit un soutien pour l'organisation du pôle.

### Soutien marketing

GymVaud fournit une base commune et un conseil pour la communication des sociétés.

GymVaud organise également un échange de bonnes pratiques entre les acteurs gymniques vaudois.

En plus, GymVaud met en lumière ponctuellement des pôles dans sa propre communication.

### Soutien scolaire

GymVaud s'engage à discuter avec le SEPS les allègements scolaires possibles pour les membres des groupes de pointe.

GymVaud est également disponible pour des discussions avec les établissements scolaires.

### Synergies avec les centres et entre pôles

Des activités entre pôles et entre les pôles et le centre cantonal peuvent être mises en place.